



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019
RIUNIONE DI I 28 È 29 DI NOVEMBRE
REUNION DES 28 ET 29 NOVEMBRE

2019/O2/101

***Question orale déposée par Mme Santa DUVAL
au nom du groupe « Per l'Avvene »***

OBJET : Travaux de réfection du Collège Jean Nicoli à Propriano

Monsieur le Président,

C'est en qualité d'administratrice au nom de notre collectivité au sein du collège Jean Nicoli à Propriano que je vous sollicite. Au gré des conseils d'administration, la question des travaux de réfection est évoquée comme une évidence. La Principale actuelle de l'établissement a établi un descriptif précis des opérations à effectuer, et l'a porté à votre connaissance par courrier le 14 octobre dernier.

Il porte sur 6 points :

- Le réaménagement des installations sanitaires pour arriver à un nombre de toilettes suffisant pour les presque 300 élèves en lieu et place des 4 unités actuelles (2 pour les filles et 2 pour les garçons),
- Le déplacement du transformateur électrique, actuellement implanté dans une zone inondable,
- Le développement des moyens PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) en équipant le collège de boutons poussoirs, d'une vidéo-protection, d'un visiophone, en rénovant et rehaussant la clôture actuelle, en changeant deux portails délabrés, etc...,
- Le remplacement du matériel informatique globalement vieillissant et inapte à l'usage ou à l'enseignement,

- La résorption de risques inhérents à l'état dégradé du bâtiment via l'insonorisation des salles de classes qui ne le sont pas, la mise aux normes des salles et escaliers non conformes, la ventilation et l'extraction d'air vers l'extérieur de la salle de chimie, etc..,
- La mise aux normes d'hygiène pour les espaces de restauration collective.

Des travaux très précis qui ont certes un coût mais répondent à un besoin impératif pour renouer avec des conditions de sécurité optimales pour les élèves, enseignants et agents du collège Jean Nicoli, qui n'a plus fait l'objet de travaux depuis 2008.

Vous invitant à prendre également connaissance du courrier qui vous a été adressé par la principale du collège il y a plusieurs semaines, je vous remercie par avance, Monsieur le Président, de m'indiquer si vous entendez accéder à la demande de l'établissement, en précisant les délais et le calendrier.

Je vous remercie.